

SIGLOY

Bulletin Municipal



A

N°8

DÉCEMBRE 1997

LES INONDATIONS

Depuis des siècles peut-être, le volume de l'eau accumulée sur la terre, et dans les airs n'a pour ainsi dire pas varié. Grâce à la chaleur du soleil et de l'attraction de la pesanteur, l'eau est sans cesse recyclée, elle s'évapore et s'élève dans l'air, puis la vapeur se condense et retombe sous forme de pluie et de neige.

Le cycle de l'eau impose des limites à l'ampleur des inondations. Multifformes, les inondations peuvent être dues à des raz de marée déchainés par des vents violents ou des tremblements de terre. Mais les plus fréquentes sont de loin les inondations d'eau douce causées par la pluie, la fonte des neiges et des glaces, ou cruelle ironie la rupture des obstacles que l'homme construit pour mettre sa personne et ses biens à l'abri des eaux en furie.

Par leur nature même les crues subites déjouent trop souvent les instruments les plus sensibles et les meilleures prévisions de l'homme. Pour le service météorologique les crues subites sont celles qui ont lieu moins de quelques heures après l'orage qui leur donne naissance.

Outre la vitesse déconcertante avec laquelle elles frappent, les crues subites peuvent faire mentir les prévisions, car les perturbations qui leur donnent naissance sont habituellement de petite taille. La plupart du temps il y a danger pour une région donnée quand des nuages d'orage stationnaires ou se déplaçant à vitesse réduite y déversent d'énormes quantités de pluie.

A tout moment le cycle ne met en jeu que 0.005 pour 100 du 1.4 milliard de kilomètres cubes d'eau répandue sur la terre. Néanmoins la circulation atmosphérique fait varier énormément le volume d'eau effectivement disponible dans les diverses régions du monde qui se trouvent ainsi exposées à des sécheresses désolantes ou des inondations catastrophiques.

Toutes les inondations commencent par des gouttes de pluie qui tombent sur la surface du sol et se brisent en répandant leur humidité. Cette surface est comparable à une paroi sous un robinet. Si les trous sont gros l'eau passe vite, si les trous sont petits et le robinet grand ouvert, une partie de l'eau passe encore à travers mais le reste s'élève et finit par déborder.

Il en est de même avec la pluie. Si le sol se compose de sable grossier et de gravier l'eau est vite absorbée. Mais s'il est formé d'une argile aux particules fines et étroitement solidaires, la majeure partie reste à la surface avant de s'évaporer ou de ruisseler vers les cours d'eau.

Les crues de la Loire sont soit d'origine OCEANIQUE, soit d'origine MEDITERRANEENNE.

Mécanisme de la crue océanique: les vents d'ouest déversent des pluies abondantes sur le Bassin Parisien, le Limousin et l'Auvergne provoquant le gonflement des eaux dans les bassins de la Loire moyenne et de la Vienne.

Mécanisme de la crue méditerranéenne: grosses averses sur la région orientale du Massif Central intéressant surtout le bassin de l'Allier et de la Haute Loire. Parfois la zone orageuse s'étend plus loin vers le nord et l'ouest; saison: automne.

Exceptionnellement les 2 phénomènes se produisent en même temps. On a alors une crue catastrophique du type 1846. Les niveaux atteignent dans le Val de Loire de 5 à 7.50 mètres au-dessus de l'étiage. Le débit peut avoisiner 9000 m³/seconde, c'est à dire plus du double d'une crue importante.

La Loire, les variations de son régime hydraulique sont un phénomène d'une ampleur extraordinaire.

Lors de l'étiage de 1949 le débit était de 11 m³/seconde à Gien, alors que le maxima s'y est élevé à 7500 m³/seconde en 1856 et 1866, soit près de 700 fois plus.

Sous les Carolingiens (751 à 987), on construisit peut-être des sortes de remblais. Mais c'est du 12^{ème} siècle que nous pouvons dater de façon certaine les premières levées dans l'Anjou des Plantagenets (1154 à 1485), baptisées "Turcies". Elles s'étendront plus tard à tout le Val et du 16^{ème} au 19^{ème} on ne cessera de les renforcer et de les perfectionner.

La 1^{ère} crue historiquement datée est celle de 572 mentionnée par Grégoire de Tours.

De 572 à 1846 on en dénombre 156 et presque autant pour les affluents seuls.

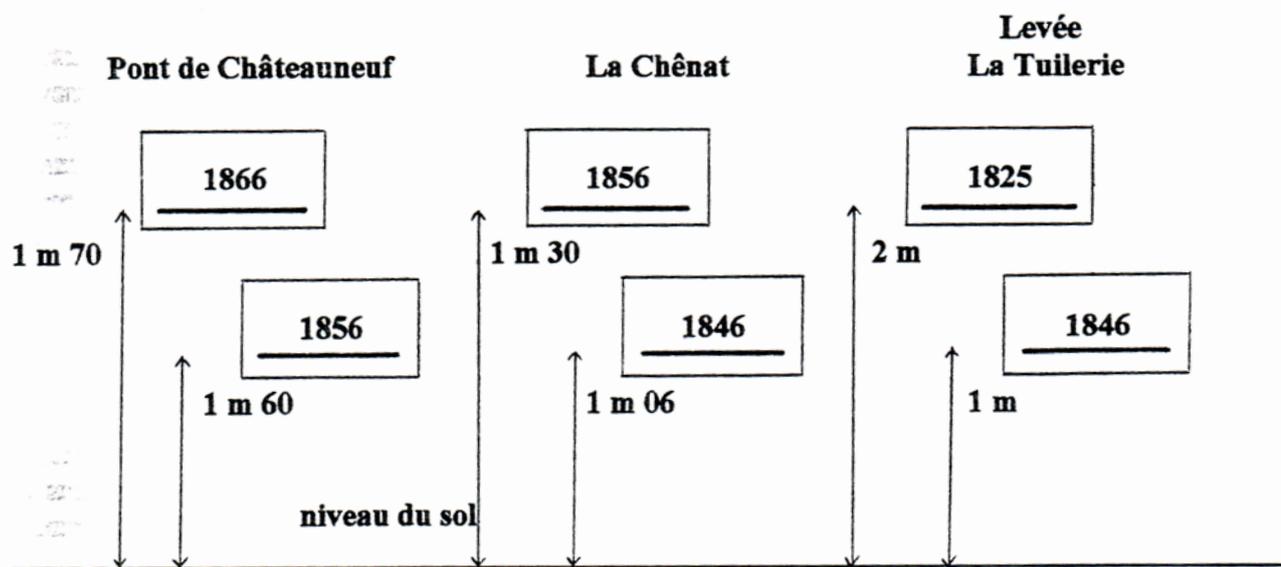
En 1846, 1856, 1866, ce sont les trois grandes crues catastrophiques du 19^{ème} siècle qui soulèvent l'émotion en France entière.

De nouveau en 1886, 1907, et 1910, la Loire atteint la côte de 5 à 6 mètres. Les dernières crues importantes ont eu lieu en Mars 1923 et Janvier 1936.

1856 - La crue fit 160 brèches entre le bec d'Allier et Nantes, inondant 400 000 hectares de Val; Gien, Sully, Châteauneuf, Orléans, Blois, Tours, Saumur ont de l'eau dans les rues.

Dans la région de Jargeau la crue qui a détruit près de 100 maisons, a creusé des trous de 5 à 6 mètres et construit des monticules de sable de 2 à 3 mètres.

SIGLOY - niveaux des crues de 1825 - 1846 - 1856 - 1866



Si l'homme s'est installé à ses risques et périls dans les plaines d'inondation, il a inlassablement imaginé de nouvelles méthodes pour écarter les eaux. Il a construit des barrages pour détourner ou régulariser les crues, des canaux de dérivation pour soustraire l'excès d'eau du chenal principal, des digues ou levées pour contenir la montée des eaux.

De toutes les surfaces les moins perméables, et par conséquent les plus sujettes à faciliter le ruissellement et les inondations, ce sont celles que l'homme a aménagées au fur et à mesure de l'extension des villes.

Répondus sur le sol, le béton et l'asphalte forment des écrans qui s'opposent à l'infiltration, au point que des ruisseaux apparemment inoffensifs se transforment soudain en des torrents parfois meurtriers.

Mais l'urbanisation se déchaîne après la deuxième Guerre Mondiale. Les entrepreneurs et les promoteurs accourent. Les espaces libres furent livrés aux maisons individuelles. Des centres commerciaux et des immeubles surgirent aussi avec d'immenses parcs de stationnement asphaltés, puis des écoles avec des cours bitumés.

Les ponts portant routes et voies ferrées sont trop étroits pour que les ruisseaux s'écoulent librement, situation d'autant plus grave que leurs lits étaient encombrés par les déchets de la société de consommation: vieux meubles, débris de parpaings, matelas, pneus usés, et même voitures etc ...

Pour classer les inondations les hydraulogues emploient une méthode statistique assez simple, au moins dans son principe, selon ce que l'on sait du comportement antérieur d'un cours

d'eau, une crue donnée peut être considérée comme décennale ou centennale. Ce qui revient à dire qu'une crue de cette ampleur, peut en moyenne, se reproduire une fois tous les 10 ans ou tous les 100 ans, mais il ne faut surtout pas en conclure que les inondations ont lieu tous les 10 ans ou tous les 100 ans.

Cette méthode veut uniquement dire qu'une crue centennale a une chance sur cent de se produire pendant une année quelconque.

L'exemple nous est donné en 1997 en Europe Centrale. Une inondation le long des bassins de l'Oder et de la Neisse en Allemagne, en Pologne et en République Tchèque sous les eaux. Une inondation comme on n'en a pas vu depuis cent ans, morts et dégats considérables.

En France de nombreux orages dans diverses régions sont la cause de débordement de rivières, et cause de morts et énormes dégats.

Une certitude scientifique: l'effet de serre dû à l'activité humaine va bouleverser le climat de la planète.

Nous remercions Monsieur ANDRIEU pour son étude sur les eaux et les mouvements, ainsi que pour les couvertures de notre bulletin annuel depuis sa création.

CRUES

SIGLOY POSSEDE UNE ZONE PARTICULIEREMENT SENSIBLE ENTRE LEVEE ET LOIRE. D'APRES LE PLAN ETABLI PAR LES SERVICES PREFERATORIAUX, A SIGLOY, 60 PERSONNES SERAIENT CONCERNEES PAR LES CRUES. IL EST PRECONISE:

VIGILANCE: LORSQUE LA LOIRE ATTEINT 2.90 METRES A GIEN, LE MESSAGE EST TRANSMIS AU MAIRE PAR LE CODIS - CENTRE OPERATIONNEL D'INCENDIE ET DE SECOURS - CONFIRME PAR LE PREFET.

ALERTE: LE MESSAGE EST TRANSMIS DE LA MEME FACON AU MAIRE LORSQUE LA LOIRE ATTEINT 4 METRES A GIEN ET QUE LA TENDANCE RESTE A LA HAUSSE.

PREVOIR L'EVACUATION: LE MAIRE EST CHARGE DE L'ORGANISATION DE L'HEBERGEMENT.

RECOMMANDATIONS: EN CAS DE DANGER, FERMER PORTES ET AERATIONS, COUPER LE GAZ ET L'ELECTRICITE, MONTER A L'ETAGE, ECOUTER LA RADIO POUR SE TENIR INFORME - NE PAS TELEPHONER POUR LIBERER LES LIGNES POUR LES SECOURS.

AVEC PRECAUTIONS, LE PIRE PEUT ETRE EVITE.

LE MOT DU MAIRE

L'année 1997 se termine et n'a pas vu la réalisation de divers projets, à mon grand regret.

L'enfouissement des lignes E.D.F., France Télécom, l'aménagement de la place de l'église et l'éclairage public ont exigé pas mal d'études, la coordination n'a pas été simple mais si les résultats sont en rapport avec notre attente nous devrions être satisfait..! Le début des travaux est fixé au 5 Janvier 1998.

Beaucoup plus rapidement ont été prises les décisions concernant la mise en état du local destiné à accueillir "Ambulances 3 étoiles", bien que le dossier soit complexe. La réalisation est prévue courant janvier 1998.

Nous sommes aussi privés d'approvisionnement en pain et denrées diverses. Nous étudions la possibilité d'y remédier mais là aussi, malgré notre détermination, il faudra quelques temps et ce n'est pas sans obstacles.

D'autre part, une obligatoire étude de zonage d'assainissement a été mise en oeuvre. Vous avez été sollicité pour répondre à un questionnaire et vous serez informés du développement de cette procédure dont les suites seront effectives dans les années à venir.

De nombreuses réunions du Conseil Municipal ont été et seront encore nécessaires au suivi de tout cela.

A la satisfaction de tous, le Conseil Général a fait procéder à des travaux importants sur la D 107, route de Guilly.

SIMPLE RECOMMANDATION, NE VOUS CROYEZ PAS SUR UNE AUTOROUTE ...!

Je remercie très sincèrement les nombreuses personnes qui ont participé à la vie matérielle de la commune: installation d'une clôture sur l'aire de loisirs (280 m), fabrication et mise en place de bancs dans l'abribus - tant attendu par nos enfants ! - , pose des buts de foot, etc..., sans oublier notre équipe de fleurissement du bourg, qui n'a pas, quelque part, vu le couronnement de ses efforts mais qui n'a pas démeritée aux yeux d'un nombreux public.

Cet effort d'amélioration de notre cadre de vie s'enrichit par la participation de chacun et encourage les uns et les autres à y participer.

Sur un autre plan, l'animation fournie par les diverses associations dont vous trouverez état dans les pages de ce bulletin, nous a permis de nous retrouver; elles permettent le lien entre tous qui est la base de notre identité.

Je ne saurais trop les remercier ...

Nous déplorons le décès de plusieurs figures qui ont marqué la vie de notre commune.

André **VINCENT**, Maire de 1971 à 1987, s'est éteint au mois de Septembre dernier suite à une longue maladie.

Robert **FAURE**, entré au Conseil Municipal en 1959, puis élu adjoint de 1965 à 1977. Il a été également membre du Syndicat des Eaux pendant de nombreuses années.

Pierre **BOURSIN**, conseiller municipal de 1971 à 1995, décédé en Novembre.

Marceau **ROUX**, doyen de notre commune, figure emblématique, encyclopédie "orale" de la vie de notre village depuis des générations est décédé en Juillet.

En ce début d'année, je tiens avant tout, avec l'équipe municipale, à vous présenter nos meilleurs voeux de santé, de réussite professionnelle et de bonheur familial.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS

LA FIN D'UNE ENTREPRISE

C'est avec beaucoup d'amertume que nous apprenons l'arrêt des activités de l'entreprise Chatouillat, entreprise familiale depuis plusieurs générations.

Au siècle dernier, l'arrière grand-père Antoine Chatouillat était déjà entrepreneur de travaux publics et voiturier (qui correspondrait au métier de transporteur, aujourd'hui) et travaillait au halage des bateaux des mariniers de Loire.

Il était installé rue du Port à Châteauneuf sur Loire.

Au début du siècle, son fils Joseph a pris la succession, s'est installé à la Maltournée et a continué le transport de matériaux de Loire. Le sable servait à la construction, le caillou était écarté sur les voiries communales pour l'entretien.

L'entreprise comptait une dizaine d'employés. Plusieurs d'entre eux étaient occupés à ramasser les cailloux sur la grève au râteau pendant la période des eaux basses. Dans les périodes de crues, les matériaux étaient extraits dans les ballastières et triés sur des "claires".

Joseph cède à son fils Maurice vers 1925.

Dans les années 50, Maurice a monté une installation d'extraction de matériaux de Loire à Châteauneuf, puis une seconde à Sigloy et progressivement les camions ont remplacé les chevaux.

Robert a repris l'affaire au décès de son père Maurice en 1965 et a créé une société familiale.

L'entreprise est florissante.

Les nombreux artisans et particuliers trouvaient l'approvisionnement nécessaire pour leurs différents travaux et aménagements.

A la mort subite de Robert en 1983, son épouse Christine reprend la direction de l'entreprise jusqu'en 1990.

A partir de cette date, Monique, soeur de Robert, assure la continuité de l'entreprise.

Malheureusement, le dragage trop intensif dans le lit mineur de la Loire a amené les services de l'état à interdire l'extraction du sable en 1992.

Les carrières personnelles étant épuisées, les activités ont dû cesser fin 97.

Mais il restera toujours de l'entreprise familiale Chatouillat des souvenirs renommés.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouverture au public : de 9 H 00 à 11 H 30, du Lundi au Samedi (sauf le Mercredi)

Téléphone : 02.38.58.42.81

Télécopie : 02.38.58.19.96

Secrétaire : Madame Caroline CARTIER

Pour vos annonces: naissances, mariages, messes, avis de décès, avis d'obsèques, remerciements d'obsèques, Madame CARTIER est correspondante à la République du Centre.

ORDURES MENAGERES

Ramassage hebdomadaire le Jeudi.

Tournée spéciale pour l'enlèvement des objets encombrants ou "monstres" 2 fois en 1998 : Mardi 10 Février et Mardi 25 Août.

Un container à verre et un container à papier sont à votre disposition derrière la Salle des Fêtes.

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (S.I.C.T.O.M.) de la région de Châteauneuf sur Loire gère les ordures ménagères de 59 communes.

Les membres titulaires représentant la Commune au sein du S.I.C.T.O.M. sont : Messieurs André LEFAUCHEUX et François CROSNIER.

Monsieur Jacques ANDRIEU est membre suppléant.

COLLECTE - TRAITEMENT - DECHETTERIE

La déchetterie de Châteauneuf sur Loire est ouverte :

- . Jeudi de 13 H 00 à 16 H 00
- . Vendredi et Lundi de 9 H 00 à 16 H 00
- . Samedi de 9 H 00 à 17 H 00
- . Dimanche de 9 H 00 à 12 H 00

La déchetterie de Tigy est ouverte :

- . Lundi de 9 H 00 à 16 H 00
- . Samedi de 9 H 00 à 17 H 00
- . Dimanche de 9 H 00 à 12 H 00

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens ayant 17 ans dans l'année, doivent se faire recenser à la Mairie du domicile le mois suivant le trimestre de naissance, soit :

- . En Avril 1998 pour les jeunes nés en Janvier, Février et Mars,
- . En Juillet 1998 pour ceux nés en Avril, Mai et Juin,
- . En Octobre 1998 pour les jeunes nés en Juillet, Août et Septembre,
- . En Janvier 1999 pour ceux nés en Octobre, Novembre et Décembre.

INSCRIPTION D'OFFICE DES PERSONNES AGEES DE DIX-HUIT ANS SUR LES LISTES ELECTORALES:

Nous attirons votre attention sur la mise en oeuvre immédiate des textes réglementaires suivants, publiés au journal officiel du 29 Novembre 1997:

- . loi n° 97-1027 du 10 Novembre 1997,
- . décret n° 97-1105 du 28 Novembre 1997 pris pour l'application de la loi n° 97-1027 du 10 Novembre relative à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales,
- . circulaire n° 97 001/99 C du 28 Novembre 1997 relative à l'inscription automatique des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales.

Sont concernés par ces nouvelles dispositions, les jeunes filles et les jeunes gens qui ont atteint ou atteindront l'âge de dix-huit ans entre le 1er Mars 1997 et le 28 Février 1998.

GENDARMERIE

17, route d'Orléans 45150 Jargeau Téléphone : 02.38.59.70.07

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Commune :	1er jour	870 francs
	2ème jour	170 francs
Hors commune	1er jour	1770 francs
	2ème jour	430 francs
Tarif "petite réunion", sans utilisation de la cuisine		300 francs

Possibilité de louer des chaises au prix de 4 francs l'unité et des tables au prix de 10 francs l'unité.
Pour tout renseignement complémentaire, consulter le secrétariat de Mairie.

LE CIMETIERE COMMUNAL

. Concession de quinze ans	180 francs
. Concession trentenaire	300 francs
. Concession cinquantenaire	510 francs
. Taxe d'ouverture de fosse	60 francs
. Journée d'occupation du caveau provisoire	25 francs

LE S.I.V.O.M. DE TIGY - SERVICE POMPES FUNEBRES

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples Service Pompes Funèbres de la région de Tigy, Habilitation Préfectorale n° 9745110, assure l'organisation des obsèques.

Pour tous renseignements, s'adresser à Monsieur Dany MILLET, Mairie de Tigy - Téléphone 02.38.58.00.49.

LE CONSEIL MUNICIPAL

<u>Le Maire:</u>	André	LEFAUCHEUX
<u>Le Premier Adjoint:</u>	Yvette	NOIZET
<u>Les Conseillers:</u>	Jean-Marie	GAULT
	Catherine	GALLIOT
	Jacques	ANDRIEU
	Paquito	ESTEVE
	François	CROSNIER
	René	COCHARD
	André	SAINSON
	Claudine	DUGENEST

LES COMMISSIONS

Le Maire et son adjoint sont membres de toutes les commissions.

<u>Finances:</u>	Catherine GALLIOT - Jacques ANDRIEU - André SAINSON
<u>Ecole:</u>	Claudine DUGENEST - François CROSNIER
<u>Voirie:</u>	René COCHARD - Jacques ANDRIEU - Jean-Marie GAULT
<u>Travaux:</u>	André SAINSON - François CROSNIER - Jacques ANDRIEU
<u>Environnement:</u>	René COCHARD - Jacques ANDRIEU
<u>Aide Sociale:</u>	Claudine DUGENEST - Catherine GALLIOT - André ASSELIN - Maurice GALLIOT - Germain LEQIVARD
<u>Cimetière:</u>	Jean-Marie GAULT - René COCHARD
<u>Fêtes, cérémonies, Animations:</u>	Claudine DUGENEST - François CROSNIER - Paquito ESTEVE
<u>Equipements:</u>	Jean-Marie GAULT - Paquito ESTEVE
<u>Personnes âgées:</u>	Claudine DUGENEST - Jacques ANDRIEU

Urbanisme: Catherine GALLIOT - Jacques ANDRIEU - François CROSNIER

Appels d'offres et adjudications:

Catherine GALLIOT - Jacques ANDRIEU - André SAINSON

Agricole:

Jean CATHELINÉAU - Jean-Claude GALLIOT - Jean-Marie GAULT-
Claude ASSELIN - Albert POIGNARD

Révision de la liste électorale:

Maurice GALLIOT - Claudine DUGENEST

LES COMITES SYNDICAUX

Bassin du Loiret: . André LEFAUCHEUX - René COCHARD
. André SAINSON (suppléant)

Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable (S.I.A.E.P.):

. André LEFAUCHEUX - Frantz PETIT
. Yvette NOIZET - André ASSELIN (suppléants)

**Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de
Châteauneuf (S.L.C.T.O.M.):**

. André LEFAUCHEUX - François CROSNIER
. Jacques ANDRIEU (suppléant)

Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire du Collège de Tigy (S.L.L.S.):

. André LEFAUCHEUX - Claudine DUGENEST
. Catherine GALLIOT (suppléant)

Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Guilly/Sigloy (S.L.L.S.):

. André LEFAUCHEUX - Claudine DUGENEST - Martine ULLIEL
. Yvette NOIZET (suppléant)

Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Tigy (S.L.V.O.M.):

. André LEFAUCHEUX - Yvette NOIZET

Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique de Châteauneuf/Sigloy (S.L.V.T.):

. André LEFAUCHEUX - François CROSNIER - Jacques ANDRIEU

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Jargeau (S.L.V.U.):

. André LEFAUCHEUX - Catherine GALLIOT
. Jacques ANDRIEU - Paquito ESTEVE (suppléants)

Syndicat de Défense des Ennemis de la Culture:

. René COCHARD

ETAT CIVIL

NAISSANCES:

Cette année, nous avons eu la joie d'accueillir:

. DARRAS	Amaury	le 31 Janvier 1997
. MICOU	Jonathan	le 5 Février 1997
. SENEÉ	Florian	le 17 Février 1997
. LEFAUCHEUX	Clément	le 27 Mars 1997
. LARDY	Clara	le 14 Avril 1997
. COSTA CERQUEIRA	Anne	le 25 Avril 1997
. RIBEIRO	Pauline	le 21 Juin 1997
. GERON	Juliette	le 21 Juin 1997
. BIDAULT	Soizic	le 30 Juin 1997
. BONNET	Thomas	le 9 Août 1997
. DA SILVA	Suzie	le 18 Août 1997
. BERTOGLIATI	Paul	le 3 Octobre 1997

MARIAGE:

Ont convolé:

. PABUT Thierry et GRANDJEAN Martine	le 5 Juillet 1997
. PAGANON Franck et CATHELINÉAU Nancy	le 19 Juillet 1997
. BOUSSIER Hervé et COCHARD Christel	le 6 Septembre 1997

DECES:

Nous ont quitté:

. FAURE Robert	le 13 Juillet 1997
. JARDIN Geneviève, épouse TROTTIER	le 16 Juillet 1997
. ROUX Marceau	le 17 Juillet 1997
. CAUQUELIN Annick, épouse RENAULT	le 23 Juillet 1997
. BURGE Paulette, épouse AGOYER	le 27 Août 1997
. MILLET Yolande, épouse HOINARD	le 9 Septembre 1997
. BOURSIN Pierre	le 23 Novembre 1997

LE REGROUPEMENT SCOLAIRE GUILLY-SIGLOY

Septembre 97 : Le regroupement accueille **82 élèves** de la Petite Section au CM2 .
Nous sommes heureux de constater l'installation de nouvelles familles dans nos communes .

A Sigloy, 30 enfants fréquentent l'école maternelle dirigée par Marie-Agnès Garnier ,
assistée de Simone Tricheux (ASEM) :

13 enfants en petite section
10 enfants en moyenne section
7 enfants en grande section

L'école de Guilly accueille 2 classes primaires :

14 CP et 7 CE1 avec Véronique Flattet
8 CE2 , 8 CM1 et 13 CM2 avec Laurence Scattarelli ,
remplacée jusqu'en décembre 97 par Nadine Cusset .

A SIGLOY, l'année 96-97 fut marquée par l'élevage en classe d'une **chenille** qui se transforma en **chrysalide** au mois d'octobre. Une 2ème chrysalide vint la rejoindre . Au printemps, les enfants eurent la joie d'admirer les **papillons** qui en sortirent , avant de les relâcher dans le jardin de l'école. Ce **jardin** , source de découvertes pour les enfants, grandit aussi avec eux : les fraisiers produisent en abondance des fruits très appréciés des gourmands, ainsi que des "bébés-fraisiers" offerts aux camarades de Guilly, pour leur propre jardin .

Afin de mieux "découvrir le monde", nous avons aussi :

- **assisté** avec la classe de V. Flattet à une animation "Promenade au fil de l'eau" (films documentaires, jeux ...)
- **applaudi** au spectacle "Sarah et les souris", au Carré St Vincent
- **imaginé**, et préparé notre propre spectacle "Boucle d'Or et les trois ours" que nous avons présenté aux parents lors de la fête de Carnaval .
- **reçu**, avec l'aide de nombreux parents, les classes maternelles de Tigy et de Neuvy-en-Sullias , pour des **Usepiades** sur l'aire de loisirs (jeux collectifs, lancers, sauts, jeux d'expression...)
- **visité** le **Museum** d'Orléans et tout spécialement l'étage des insectes...et des papillons.
- **admiré** la féerie de la **Serre aux papillons** au Parc Floral de La Source, avec son élevage de centaines de chrysalides et tous ses papillons exotiques.

A GUILLY, l'année scolaire des plus grands (CE2 et CM) fut marquée par la préparation puis l'exploitation de la **classe de découverte " cirque "** vécue à Crocq dans la Creuse, du 1er au 5 avril 97 : les enfants ont participé à des ateliers animés par des professionnels du cirque (jonglage, équilibre, diabolo...) mais ont également découvert la région où ils se trouvaient .

Nous avons pu applaudir une partie de leurs nouvelles compétences lors de leur exhibition , à la kermesse des écoles, samedi 21 juin 97 .

Chaque année, les enfants bénéficient des **concerts** d'excellente qualité organisés par les JMF de Sully; le financement en est assuré par la Coopérative Scolaire (15 F / enfant / concert) .

En 96-97, les élèves ont pu assister à :

- " la trompette de Louis " (les moments forts de la vie de Louis Armstrong, le blues, le jazz...)
- " comptines en musique " pour les plus jeunes (mise en scène poétique d'un répertoire pour enfants

par un trio de flûte, violoncelle et harpe)

- " intermezzo à cinq " (découverte d'un répertoire classique : Mozart, Rimsky-Korsakov, de Falla, Ravel ... par 5 musiciens 1er prix de Conservatoire de Paris)

- " griots d'hier, chanteurs d'aujourd'hui " (culture et musique du Sénégal)

La documentation fournie avant chaque concert permet de préparer très efficacement les enfants à ce qu'ils vont entendre, et rend les enfants plus curieux à l'égard de toutes les formes de musiques .

Les **parents d'élèves** sont représentés au **Conseil d'école** par leurs représentants élus chaque année. En 97-98 , il s'agit de Mme Chevalier, Mme Chollet et M. Suchetet .

La **restauration scolaire** est assurée dans chaque école .La préparation des repas est réalisée à Guilly par Mme Millet, assistée de Mme Nogrette; c'est une cuisine très "familiale", à partir de produits frais (production locale) . Les menus sont soigneusement équilibrés et les plats très variés, afin de contribuer à "l'éducation au goût" des enfants. Mme Lecordier à Guilly, Mme Ribot à Sigloy sont chargées de la surveillance des enfants durant et après le repas .

La participation demandée aux familles ne représente qu'un peu plus de la moitié du coût réel .C'est le Syndicat Intercommunal Scolaire qui finance le reste .

L'**aide aux devoirs** concerne les enfants en difficulté, passagère ou non . Elle est assurée 2 soirs par semaine par des personnes bénévoles, pour la 5ème année consécutive.Les enseignantes constatent les progrès réalisés par les enfants, grâce à ce soutien très personnalisé et aux relations qui s'établissent ainsi .

Les actuels bénévoles (M. et Mme Michon, Mme Noizet, M. Leclerc, Mme Girard, à Sigloy ; Mme Arreto à Guilly) apprécieraient beaucoup un peu d'aide supplémentaire. N'hésitez pas à les contacter: ils vous expliqueront qu'il n'est pas nécessaire de posséder de grandes connaissances, mais qu'il faut surtout savoir faire preuve de patience...

La **kermesse** du Regroupement scolaire s'est déroulée à Guilly, le samedi 21 juin 97, dans d'assez mauvaises conditions météo, mais avec beaucoup de bonne volonté et de bonne humeur! Le manège du comité des fêtes de Sigloy a tourné toute l'après-midi, le barnum de la commune de Guilly a accueilli ceux qui souhaitaient s'abriter, les animateurs du Club de Tir à l'arc de Sigloy ont initié de nombreux amateurs, l'entraîneur du club de Tennis de Guilly a ... regretté que le court, mouillé, ne soit pas jouable! Quant aux parents d'élèves, les uns tenaient les stands que fréquentaient les autres. Tous sont ici de nouveau remerciés, pour leur participation active et bénévole .

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS

Prendre rendez-vous auprès de :

Marie-Agnès Garnier (école de Sigloy)
02.38.58.61.90

Laurence Scattarelli (école de Guilly)
02.38.58.14.84

N'hésitez pas à nous contacter , même pour une simple visite des écoles .

VACANCES SCOLAIRES

- * TOUSSAINT : du vendredi soir 24 octobre au mardi matin 4 novembre
- * NOEL : du samedi midi 20 décembre au lundi matin 5 janvier
- * HIVER : **attention ! modification !**
du vendredi soir 20 février au lundi 9 mars
- * PRINTEMPS : du samedi midi 11 avril au lundi matin 27 avril
- * PENTECOTE : du vendredi soir 29 mai au mercredi matin 3 juin
- * ETE : mardi 30 juin au soir

SAMEDIS LIBERES

- | | | |
|---------------|----------------|--------------|
| * 6 septembre | * 20 septembre | * 4 octobre |
| * 22 novembre | * 20 décembre | * 17 janvier |
| * 7 février | * 21 mars | * 11 avril |
| * 2 mai | * 9 mai | * 20 juin |

LE MOT DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

Comment parler de notre commune, sans ajouter un petit mot pour notre école.

Depuis la rentrée 1986, Guilly et Sigloy se sont réunis en regroupement scolaire afin de préserver leurs écoles et de ce fait la vie en milieu rural. Quelle bonne idée !!

Voici plus de 10 ans que tout va toujours pour le mieux.

Nos institutrices, très dévouées, notre ramassage scolaire, notre cantine, la participation avec les comités des fêtes pour l'arbre de Noël, la kermesse et les nombreuses sorties tout au long de l'année, font que nos enfants de la petite section maternelle à la classe de CM2 vivent au mieux leur scolarité.

C'est pourquoi nous voulons informer tous les nouveaux arrivants de nos deux communes désirant inscrire leurs enfants de ne pas hésiter à contacter:

* Madame SCATARELLI, directrice de l'école primaire. Tél. 02.38.58.14.84

* Madame GARNIER, directrice de l'école maternelle. Tél. 02.38.58.61.90

Ils y seront reçus et écoutés avec beaucoup de gentillesse et de dévouement.

Jean-Michel

Laurence

et Josette

COLLEGE "LA SOLOGNE"

Cette année, le collège accueille 327 élèves. Ses locaux, agrandis et terminés permettent une efficacité optimale.

Les parcours diversifiés mis en place l'année dernière en 5ème connaissent toujours le même succès et cette année a vu la création de clubs - lecture, broderie, échecs, chorale, philatélie, chorégraphie, ping-pong extérieur avec un tournoi en fin d'année - tout cela animé par le personnel du collège. Il y a même, créé par une élève de 3ème un club d'échanges de correspondance avec d'autres collèges.

Des sorties sont prévues:

- voyage à Verdun;
- en Allemagne, en collaboration avec le collège de Jargeau;
- peut-être le séjour à la neige d'une classe et des sorties sur Paris si le plan vigipirate est levé.

A l'horizon de la rentrée scolaire 98-99, nous fêterons les 10 ans du collège (ouvert en 88).

L'équipe enseignante ne peut que souhaiter un meilleur suivi des enfants par les parents tant au niveau scolaire qu'au niveau comportement.

Le syndicat intercommunal (Guilly, Ouvrouer-les-Champs, Sigloy, Tigy, Vannes-sur-Cosson, Vienne en Val), grâce à l'embauche de 2 personnes et de 2 CES permet aux enfants de profiter d'études dirigées durant la journée pour les 6ème et les 5ème, et le soir pour les 4ème, 3ème, et de renforcer la surveillance.

Cela constitue une aide appréciable pour les élèves et les enseignants.

19 élèves fréquentent le collège. Le service de ramassage scolaire est assuré le matin à 8H15, retour à 17H25.; le mercredi matin, départ à 8H15, retour à 12H45.

Le Principal du Collège est Monsieur CHAPUT.

Téléphone : 02.38.58.16.57

oooooooooooooooooooooooooooooooo

CASTOR CLUB

Le "local du Castor" va être transformé pour permettre une autre activité. Il restait quelques sous dans la caisse et nous inviterons au printemps "les anciens petits castors" des 2 dernières années à une "boum" dans un autre local pour terminer en beauté. Mais si le Castor est endormi depuis 1995, il n'est pas mort, et attend ceux ou celles qui voudront bien le réveiller.

SOCIETE DES FETES

En cette année, la Société des Fêtes a pu animer notre village surtout grâce à votre participation, vous, ses habitants et amis.

Nos activités ont pu vous réunir, tous dans la joie et la bonne humeur, avec cette année, une nouvelle manifestation, le loto qui a très bien réussi.

Vous étiez:

- 130 convives à notre méchoui dont 30 marcheurs,
- 47 personnes à notre voyage dans le pays levrousain, celui des 1 000 étangs et du parchemin, tous très enchantés.
- 180 personnes à notre choucroute avec l'orchestre "Carcagno",
- à l'arbre de Noël qui a eu lieu à Sigloy, nous avons apprécié "Polo" le magicien et le spectacle des enfants. Merci à tous nos participants actifs. Distribution de 110 jouets à vos enfants.
- avant Noël, nous avons rendu visite à nos aînés et distribués 47 colis.
- notre manège est sorti pour la plus grande joie des enfants à la Kermesse, au 14 Juillet, à la journée "Oxygène" et à la fête de l'âne à Châteauneuf.

En Février, Roland et Micheline POTHIER prenaient leurs retraites associatives et 32 années de présence ce n'est pas rien! Nous les avons décorés de la grande médaille d'honneur de la Fédération Nationale des Comités Officiels de Fêtes de France. Un très grand merci à Roland et à Micheline!

Solange RAGU s'est jointe à nous cette année, bienvenue à elle. Nous attendons toujours la venue de nouveaux membres plein d'entrain et de bonne volonté.

Calendrier 1998 :

. 6 Février	Assemblée Générale
. 14 Mars	Soirée Loto
. 7 Juin	Méchoui
. Fin Août-début Septembre	Voyage
. 7 Novembre	Choucroute
. 13 Décembre	Arbre de Noël
. Avant Noël	Colis des Anciens

Le Bureau :

. Président d'honneur	Jean CATHELINÉAU
. Président	Denis LECLERC
. Vice-Présidente	Evelyne MATHIS
. Trésorier	Marc PETIT
. Trésorier-Adjoint	Jean-Claude MIDON
. Secrétaire	Denise VILLETTE
. Secrétaire-Adjointe	Sylvie BRYK
. Membres actifs:	Gabriel COUTANT
	Simone DUCROTOY
	Daniel GAULT
	Solange RAGU

Les membres de la Société des Fêtes vous souhaitent une bonne et heureuse année 98.

AMICALE DES ANCIENS

Fondée en 1974, cela fait 23 ans que l'Amicale existe et regroupe une partie des anciens de la commune. Madame GUILLAUME qui en était la Présidente depuis de longues années a remis sa lettre de démission au mois de Janvier pour raisons personnelles. Les membres du bureau étant renouvelables fin 1997 (après concertations et renseignements) il a été décidé que les Vice-Présidents , Jean CHAUVET et Monique GAULT, assumeraient provisoirement la responsabilité de ce club jusqu'aux prochaines élections. Ceci dit, l'Amicale se porte bien; forte d'une cinquantaine de membres et prête à accueillir les personnes désireuses de s'y joindre.

Les activités sont diverses. Réunions 2 fois par mois à la salle des fêtes. Tous les membres s'adonnent à la belote, au scrabble, au rami, aux dames ...
Boissons et petits gâteaux sont distribués. Chaque mois, les anniversaires sont souhaités et une bouteille de vin mousseux est offerte. En plus de ces distractions, au cours de 1997 les activités du club ont été les suivantes:

14 Janvier: paiement des cotisations et dégustation de la galette des Rois;

26 Janvier: spectacle de l'Abbat Joue offert aux membres par le club;

11 Mars: après-midi crêpes, biscornettes, beignets, petits choux, arrosés d'un bon petit vin et apprécié de tous les membres.

8 Avril: Pâques est marqué par un superbe gâteau.

6 Mai: déjeuner gratuit offert par la société Planetta suivi d'une vente publicitaire.

23 Juin: le voyage annuel a eu lieu à Saumur; le matin, visite du musée des blindés et après un bon déjeuner, spectacle au Cadre Noir . Tout le monde était ravi.

19 Octobre: en remplacement des raffles, un concours de loto fut organisé. Tous les membres ont hautement participé à l'achat et fourniture de lots. Merci à tous les généreux donateurs, ainsi qu'à Denis LECLERC, Président du Comité des Fêtes, qui a brillamment assuré la sonorisation de la salle. Le succès a dépassé nos espérances.

18 Novembre: comme tous les ans, le club organise son repas autour d'une bonne table servie par notre traiteur, Guy CHANGEUX.

16 Décembre: réunion de Noel. Distribution de boites de chocolats et de champagne à tous les adhérents. Dégustation de la bûche de Noel.

Suite à toutes ces manifestations, les 2 Vice-Présidents et les membres du bureau ont réalisé de leur mieux l'organisation de toute l'année écoulée.

Composition du bureau:

- Vice-Présidents	M. Jean CHAUVET et Mme Monique GAULT
- Secrétaire	Mme Monique VARANNE
- Secrétaire-Adjointe	Mme Solange RAGU
- Trésorière	Mme Fernande COUTANT

Meilleurs Voeux 1998

J. CHAUVET et M. GAULT

**LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EN EAU POTABLE
SIGLOY - OUVROUER LES CHAMPS**

Un rappel en quelques chiffres de la consommation d'eau de ces dernières années :

. Rôle d'eau 1992/1993	89 000 m ³
. Rôle d'eau 1993/1994	95 172 m ³
. Rôle d'eau 1994/1995	86 354 m ³
. Rôle d'eau 1995/1996	118 161 m ³
. Rôle d'eau 1996/1997	103 265 m ³

Le prix de l'eau a augmenté 2 % au 1er Juillet 1997, ce qui donne :

- 2.99 francs jusqu'à 120 m³
- 1.71 francs de 120 m³ à 300 m³
- 1.10 francs au delà de 300 m³

Le prix de l'abonnement annuel reste inchangé :

- . 85.00 francs pour un compteur de 15 mm
- . 110.00 francs pour un compteur de 20 mm
- . 180.00 francs pour un compteur de 30 mm
- . 240.00 francs pour un compteur de 40 mm
- . 500.00 francs pour un compteur de 60 mm

Au prix de l'eau et de l'abonnement s'ajoute la T.V.A. à 5.5 %, ainsi que la taxe au profit du Trésor de 0.14 francs par m³.

Au niveau du fonctionnement, nous demandons à tous les abonnés de bien vouloir dégager et nettoyer leur citerneau, et d'être attentifs à faciliter la tâche du nouvel ouvrier d'entretien, Monsieur André FOURAGE. Nous vous en remercions.

Le relevé des compteurs s'effectue habituellement la première quinzaine de Juin; nous vous en informerons par la presse et en affichage dans les Mairies de Sigloy et Ouvrouer-les-Champs.

Pour tous contacts, téléphonez en Mairie de Sigloy au 02.38.58.42.81 ou à Monsieur André LEFAUCHEUX au 02.38.58.51.58.

Le Bureau est composé de :

- . Président d'Honneur M. Daniel **ASSELIN**
- . Président M. André **LEFAUCHEUX**
- . Vice-Président M. Maurice **PAURIN**
- . Membres titulaires M. Frantz **PETIT**
 M. Christophe **TURBAN**
- . Membres suppléants Mme Yvette **NOIZET**
 M. Jacques **JURANVILLE**
 M. André **GALHAC**
 M. André **ASSELIN**
- . Membre de droit Mme Colette **DUIJVESTIJN**, Maire d'Ouvrouer

Le Comité Syndical, son Président, la Secrétaire et l'ouvrier d'entretien vous souhaitent une bonne année 1998.

SOCIETE DES CHASSEURS DE SIGLOY

La chasse a perdu de son charme...

Nos sociétaires sont beaucoup moins motivés.

Les raisons sont simples: le gibier se fait de plus en plus rare.

Cette année, avec la nouvelle réglementation de perdreaux, il nous a été attribué 20 bracelets pour 45 chasseurs...

Pour les lièvres, nous avons demandé à nos chasseurs d'être "raisonnables", pour éviter une hécatombe.

Nous avons effectué de nombreux lâchers de faisans, en rapport avec notre budget; l'occasion pour nos chasseurs de ne pas rentrer bredouilles et pour les chiens de conserver le flair.

Nos fines gâchettes ne se sont pas montrées performantes lors des battues au chevreuil des 7 et 21 Décembre dernier.

Nous aurons l'occasion de faire mieux les jours prochains.

Le Club des setter gordon a encore apprécié notre territoire pour le concours du 12 Octobre dernier.

Le concours de la St Hubert du 8 Novembre a connu son succès habituel, grâce à la participation de nombreux jeunes.

Et pour terminer la saison de chasse, nous vous invitons le 11 Janvier prochain pour notre repas annuel.

SOCIETE DE SAINT VINCENT

Nos roi et reine **Marc et Yvette PETIT**, dauphin et dauphine, **Frédéric et Pascale GRANDJEAN** ont été très accompagnés pour notre fête traditionnelle.

Au cours de la cérémonie religieuse officiée par le Père **LELAIT**, le jeune **Mickael GRANDJEAN** a interprété plusieurs morceaux au saxo sous de vibrants applaudissements.

Après le vin chaud qui n'a d'égal qu'à la St Vincent, le diner dansant s'est terminé tard dans la nuit et nous nous sommes séparés après avoir mangé la soupe à l'oignon préparée par **Yvette**.

Frédéric et Pascale GRANDJEAN, **Yves et Sylvie PETIT**, vous donnent rendez-vous le Dimanche 25 Janvier prochain.

COMPAGNIE DES ARCHERS DU VAL D'OR

Cette année encore, le bilan moral et sportif du club est très positif.

Nous concluons l'année avec un effectif stable et l'année qui s'annonce sera de bonne augure puisque nous espérons atteindre 85 licenciés.

L'objectif principal de cette année, a été la formation des jeunes et des tireurs confirmés.

Sous l'égide de notre responsable commission jeunes du club, David, tous les jeunes archers ont participé aux manifestations départementales et ont su se montrer à la hauteur des autres clubs.

Grâce à la Jeunesse et Sport qui lançait cette année l'opération "PROFESSION SPORT", le club a mis sur pied un programme de 40 heures de formation haut niveau avec un diplôme d'état 1er degré (soit un budget de 5 000 francs).

30 archers ont participé à ces stages pour remettre en cause leur technique et leur mental. Ce n'est que maintenant que les résultats se font sentir à la hausse après bien des déboires.

Comme chaque année, nous avons la chance de pouvoir participer aux championnats de France, tant chez les jeunes que chez les adultes.

Les résultats de nos jeunes à ces championnats n'ont pas été cette année très honorants. Par contre, Christel BOULLARD, qui concourrait pour la 1ère fois avec des adultes, a été à l'honneur puisqu'elle monte sur la 2ème marche du podium.

FELICITATIONS A TOUS LES PARTICIPANTS

Malgré le succès grandissant du sport tir à l'arc, le club participe toujours à des journées sport:

- le téléthon
- kermesse des écoles
- animation C.E.

1997 était l'année du 20ème anniversaire du club. Il était donc impensable de rester de glace.

En Avril, une grande soirée dansante était organisée dans la salle des fêtes de Tigy où 150 personnes sont venues partager notre gâteau anniversaire et danser jusqu'à l'aube.

Beaucoup de projets sont en gestation pour 1998. Une importante modification dans la gestion du club est à l'étude pour améliorer son financement.

Le club reste fidèle à toutes ses traditions de convivialité: galette des rois, journée champêtre de fin d'année et organisation de son concours annuel.

Par mon intermédiaire, tous les archers de SIGLOY vous présentent leurs voeux les plus sincères pour 1998.

TEL. 02.38.59.03.75

Le Président, Daniel MARC

Sigloy Entente Tennistique

- "C'est quoi ?"

- "C'est une **association** permettant à tous ceux qui le désirent d'utiliser le court de tennis municipal et de participer à des animations sportives."

- "Tous ?"

- "A trois conditions: -Justifier d'une adresse à Sigloy (ou Ouvrouer, dépourvu de court).
-Régler le montant annuel de l'adhésion.
-Respecter quelques règles simples d'usage du court."

- "L'adhésion, c'est cher ?"

- "140 F si vous avez plus de 16 ans, 80 F sinon pour le premier adhérent d'une famille, avec tarif dégressif (100 F et 60 F) pour les adhérents suivants, pour l'année 97."

- "Bref, c'est simple: je paie, je joue."

- "Non, c'est beaucoup plus que cela, c'est un **engagement** qui vous donne des droits et des devoirs."

- "Lesquels ?"

- "Le droit de **décider**: toutes les décisions (montant des cotisations, élection du comité directeur, ...) sont prises par l'**assemblée générale** des membres, tous les ans, en janvier.
-Le droit de **savoir**: ce que devient mon argent, par qui il est géré, ce qui est organisé, pourquoi, ...
-Le devoir de **respecter**: les autres membres, les règles d'usage du court."

- "Le comité directeur, qu'est-ce-que c'est"

- "Un groupe de **personnes bénévoles**, où tout adhérent majeur peut être **élu**, qui se charge de **gérer** les finances, de faire des **propositions**, d'**appliquer les décisions** de l'assemblée générale et qui endosse la **responsabilité** de tout ce qui se passe sur le court ou lors des manifestations!"

- "S.E.T., c'est qui?"

- "En 1997, **30 familles**, représentant **70 personnes** dont 30 jeunes de moins de 16 ans."

- "C'est un club très fermé?"

- "**Pas vraiment!** :

- *Les joueurs de **Guilly** (T.C.G.) et ceux de **Sigloy** peuvent se rencontrer à volonté sur l'un des 2 courts.
- *Les jeunes de l'**école de tennis** ont rencontré cette année ceux d'**autres communes**: Guilly Tigy, Vannes, Vienne, Viglain lors de **matches amicaux**.
- *Un **tournoi** pour le plaisir a lieu tous les ans avec Guilly .
- *Les éducateurs des **2 clubs** (T.C.G.-S.E.T) initient au **tennis** les enfants du **regroupement scolaire** Guilly-Sigloy.
- *Les bénévoles de l'association se sont impliqués dans l'aménagement de l'**aire de loisirs**: clôture, terrain de foot. Ils sont actifs lors des **animations du 14 juillet**.
- *S.E.T. organise une **animation multisports ouverte à tous**: la **Journée Oxygène**: **une centaine de participants en 96, environ 250 en 97!**

- "Alors tout va bien ?"

- **Pas si simple**: Dans une association il faut sans arrêt entretenir, modifier, renouveler, écouter, s'adapter, réagir, ... Par exemple il nous faudra en 98 remplacer notre éducateur, H. Fanti, qui prend sa "retraite" après avoir assuré pendant plusieurs années la lourde charge de l'école de tennis.

Et éviter, à tous les niveaux, la routine!

- "Autre chose ?"

- **Oui! Remercier** la municipalité de Sigloy pour sa coopération, le comité des fêtes pour son manège à la Journée Oxygène, et tous ceux qui ont beaucoup fait toute l'année au comité directeur: Claude Dugenest, Henri Fanti, Philippe Géron, Nadine Grandjean, Marie-Anne Jan, Marc Julien, Gaby Pradeau (par ordre alphabétique!).

Interview "virtuelle" du Président de S.E.T.:

Jean-Marc Garnier (à contacter pour toute information: 59 rte de la Tuilerie, Sigloy, 02 38 58 51 93)

A tous les habitants de Sigloy, leur famille, leurs amis,... une bonne

Santé

Et une

Très heureuse année.

NOS AINES

Le Repas des Anciens:

L'habituel repas réunissant les personnes âgées de plus de 65 ans et leur conjoint aura lieu le Dimanche 1er Mars 1998.

Les épouses des membres du Conseil Municipal et les membres elles-mêmes feront de leur mieux afin que le repas préparé et servi par leurs soins soit apprécié de tous.

L'an passé une aide appréciable leur a été apportée par quelques gracieuses jeunes filles et les chasseurs avaient fait don du produit de leur chasse pour le plat de résistance.

Ces participations marquent le lien qu'unit les uns aux autres.

A bientôt donc dans une chaleureuse ambiance.

Le Colis de Pâques:

Pour les personnes âgées de plus de 74 ans, 51 en 1997, sera confectionné et distribué à chacun par les soins des membres du CCAS.

Le Colis de Noël:

Lui, est offert aux mêmes personnes par la Société des Fêtes.

Alors, bonne année 1998

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES, INFIRMES ET ISOLEES DU CANTON DE JARGEAU

L'Association exerce son activité sur les 10 communes du canton de Jargeau depuis plus de trente ans. Elle offre des services adaptés à chaque situation, dans le respect des conditions fixées par l'agrément qualité qui lui a été attribué en janvier 1997:

- **Un service "aide ménagère"**, qui assure l'entretien courant du logement, la préparation des repas, l'entretien du linge, les courses, et effectue certaines démarches administratives simples. Par sa présence et son écoute, elle apporte aussi un soutien moral.

Ce service destiné aux retraité(e)s qui ne peuvent plus, en raison de leur état de santé, effectuer seuls toutes les tâches de leur vie quotidienne.

Les personnes bénéficiant d'une aide ménagère peuvent, sous conditions de ressources, ne payer qu'une partie du coût, les caisses de retraite ou l'aide sociale départementale assurant le financement complémentaire.

- **Un service "assistantes de vie"**, comprenant:

. **les assistantes ménagères** qui assurent ponctuellement des tâches ménagères,

. **les gardes à domicile** qui assurent une présence rassurante, et veillent au confort physique et moral de la personne aidée lorsque celle-ci est malade ou dépendante, ou pendant l'absence de son entourage (vacances, déplacements professionnels...).

Ce service s'adresse aux personnes ne pouvant obtenir une prise en charge au titre de "l'aide ménagère", ou lorsque celle-ci s'avère insuffisante.

Les assistantes de vie sont directement employées des personnes aidées. L'association aide au recrutement et remplacement du personnel, et se charge des formalités administratives. Dans le cadre de cette activité "madataire", la personne peut bénéficier de l'exonération des charges patronales de Sécurité Sociale, à partir de 70 ans.

Dans le cadre de ce service, notre association est habilitée à gérer la P.S.D. (prestation spécifique dépendance) qui vient d'être mise en place par le Conseil Général, prestation sociale en nature, qui vise à apporter une aide aux dépenses liées au maintien à domicile (soumise à des conditions d'âge, de dépendance et de ressources).

Pour notre association, regroupée au sein de la Fédération Départementale avec 34 autres associations, la discrétion et le respect de la personne aidée et de son mode de vie sont une règle absolue.

Pour toutes ces prestations, l'association emploie actuellement 50 aides à domicile qui travaillent aussi bien dans les deux services, et met à disposition 7 assistantes ménagères (qui ne travaillent qu'en service mandataire).

Depuis le début de l'année et jusqu'au 31 Octobre, nous avons aidé:

- 122 personnes en service "aide ménagère", avec 15 560 heures.
- 94 personnes en service "assistance", avec 14 494 heures.

La gestion de tous ces dossiers et services est assurée par Madame TOUZEAU Françoise (directrice), qui assure des permanences au Centre Social - rue du Château d'Eau à Tigy:

- les lundi, mardi et jeudi, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures,
- et le vendredi de 14 heures à 18 heures.

Adresse postale : Centre Social
Rue du Château d'eau
B.P. 2
45510 Tigy

Téléphone : 02.38.58.11.54 - et se tient à votre disposition pour tout renseignement qui pourrait vous paraître utile.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU 1997

Président	M. DE MONCUIIT Geoffroy	TIGY
Vices-Présidents	M. FINOUS Hervé	TIGY
	M. ROUET André	JARGEAU
Trésorier	M. ROGER Guy	TIGY
Trésorier adjoint	M. VEAU Jean-Marie	TIGY
Secrétaire	M. TOUZEAU André	TIGY

Secrétaire adjointe	Mme LACROIX Catherine	TIGY
Visiteuses bénévoles	Mme CHAUVET Simone	TIGY
	Mme MILLECAMPS Yvonne	DARVOY
Autres membres	Mme BRUSSEAU Annie	NEUVY
	Mme GUERIN Renée	VIENNE
	Mme GUESDON Annette	TIGY
	Mme MARNIER Christiane	SANDILLON
	Mme PIGE Micheline	VANNES
	M. DUBET Robert	OUVROUER
	M. FOURNIER Robert	TIGY
	M. LEFAUCHEUX André	SIGLOY
	M. RIGNAULT François	FEROLLES

ASSOCIATION DE SOINS A DOMICILE NORD SOLOGNE

Son but est de prodiguer des soins d'hygiène, pour une population de plus de 60 ans, uniquement sur prescription médicale.

Adresse postale : 109, rue Joffre
45240 La Ferté Saint Aubin

Téléphone : 02.38.64.62.00

LA PAROISSE

Pour le premier semestre 1998, les messes à l'église de Sigloy auront lieu le Samedi 24 Janvier à 18 heures 30, le Dimanche 31 Mai à 9 heures.

Pour le second semestre 1998, les messes à l'église de Sigloy auront lieu le Dimanche 30 Août à 9 heures et le Dimanche 1er Novembre à 9 heures.

Pour les autres cérémonies, s'adresser au Presbytère de Châteauneuf sur Loire, 12 rue Mignerou.

Téléphone : 02.38.58.40.12

RESIDENCE D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES LA FONTAINE SAINTE CLAIRE - TIGY

L'Association Résidence de la Fontaine Sainte Claire, commune aux 5 communes du SIVOM (TIGY, NEUVY EN SULLIAS, OUVROUER LES CHAMPS, SIGLOY et VANNES SUR COSSON), créée en 1994, est chargée d'assurer la gestion de la maison d'accueil pour personnes âgées, située en plein coeur de TIGY, face à la mairie et à la poste, voisine immédiate de l'église et du square de l'Abbé Vallée.

Le bureau est ainsi composé:

. Présidente	Mme Monique LADOUZE de Tigy
. Vice-Présidents	M. Frantz PETIT de Sigloy M. Serge HUBERT de Tigy
. Trésorière	Mme Christine SAVOURE de Tigy
. Trésorière adjointe	Mme Gisèle SENEÉ de Neuvy en Sullias
. Secrétaire	M. Emmanuel POPOT d'Ouevrouer-les-Champs
. Secrétaire adjointe	Mme Marie-Jeanne TRANSON d'Ouevrouer-les-Champs

Les autres membres sont: M. Dominique GENAUX, représentant de l'OPAC, Mme Gaby GIBOIRE de Neuvy-en-Sullias, Mme Dany HAUER de Vannes sur Cosson, M. André CHERRIER de Vannes sur Cosson, M. André EMBERGER de Tigy, Mme Claudine DUGENEST de Sigloy.

La résidence est une maison d'accueil(ou un foyer logement), non médicalisée, pour des personnes valides, non-dépendantes.

Vous souffrez de solitude,
Vous n'avez plus le goût à préparer vos repas,
Vous ne vous sentez plus la force d'entretenir votre habitation,
Vous éprouvez la lourdeur des tâches de la vie quotidienne,
Alors, nous pouvons vous aider à surmonter tous ces problèmes.

L'admission des résidents se fait, en priorité, pour les personnes demeurant dans l'une des 5 communes du SIVOM, citées plus haut, puis ensuite pour les personnes extérieures, en fonction de l'ancienneté de la demande.

La capacité d'accueil est de 20 personnes, réparties en 16 logements individuels, et 2 logements pour couples. Chacun de ces appartements, aménagé de manière fonctionnelle, est de plain-pied et dispose d'un espace vert privatif. L'ensemble des constructions est réparti autour d'une pièce d'eau centrale, aux abords abondamment fleuris.

Les repas du midi et du soir, préparés sur place par le personnel de service, sont pris en commun dans la salle à manger.

Des animations sont proposées aux résidents. C'est ainsi qu'un goûter d'accueil est organisé à l'arrivée d'un nouveau résident et pour les anniversaires.

En début d'année, après les fêtes de Noël et du Jour de l'An passées en famille, nous avons fêté l'épiphanie, en présence du Père Noël, qui a remis à chacun un petit présent, avec la participation de la chorale La Pastourelle de Tigy.

A l'occasion de la Foire aux asperges de Mai, les résidents ont été confortablement installés dans la cour d'entrée, pour leur permettre de profiter au mieux du défilé qui passait devant la résidence.

Au début du mois d'Octobre, afin de faire partager les animations locales à nos résidents, chacun a été invité à s'associer au goûter dansant organisé par le club d'amitié et de loisirs de Tigy. 6 personnes ont accepté l'invitation et ont fort apprécié cet après-midi.

Pour l'année 1998, il est envisagé, en accord avec l'ACTT, d'utiliser la cour, et peut-être le parking, pour les manifestations liées aux fêtes du 14 Juillet, avec la reconstitution de la place du Tertre qui obtient chaque année un très vif succès.

Pour tous renseignements, il est possible de s'adresser, soit directement à la résidence, soit au bureau de chacune des mairies.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Installée dans la salle Saint Joseph, elle met à disposition plus de mille ouvrages de tous types et pour tous les âges.

Albums, bandes dessinées, romans, contes, documentation pour les tous petits jusqu'aux adolescents. Littérature, romans policiers, documentation pour les adultes. Ces ouvrages sont, pour la moitié, un fonds de dépôt du Bibliobus du Loiret; lequel organisme renouvelle une partie de ses livres tous les trois mois.

Madame **PRIAN** vous attend les lundis soirs de 18 heures 30 à 19 heures.

Madame **NOIZET** vous attend les jeudis de 11 heures à 11 heures 30 ou sur appel téléphonique au 02.38.58.58.73.

L'entrée se fait en pignon de la salle Saint Joseph. Le prêt est gratuit.

ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE 1939 - 1945

CEREMONIES

Les Anciens Combattants (au nombre de 6) continueront à honorer les 8 Mai et 11 Novembre de chaque année le souvenir de leurs camarades des 2 guerres tombés au Champ d'Honneur.

Ces journées sont marquées par un office religieux (le 8 Mai à Sigloy et le 11 Novembre à Tigy), puis un défilé; dépôt de gerbe au Monument aux Morts. Appel des Morts. Minute de silence et lecture du Manifeste. Ensuite un vin d'honneur est offert par la Municipalité. Un repas amical a lieu où Monsieur le Maire, quelques conseillers et sympathisants viennent nous accompagner pour terminer ces inoubliables journées.

Bureau :

Président
Secrétaire
Trésorier

Jean CHAUVET
Gabriel AGOYER
Daniel ASSELIN



ASSOCIATION DU JUMELAGE TIGY - SAINT ILGEN

"COUP DE JEUNE"

Eh ben, dis donc, il a pris un coup de vieux! - expression qui vous colle à la peau avec l'âge. Mais on peut prendre de l'âge et prendre un coup de jeune. Trente-et-un ans, c'est la moyenne d'âge des 86 personnes de la délégation de ST-ILGEN, venue fêter avec nous le 27^{ème} anniversaire du Jumelage, le dernier week-end de juin.

De la jeunesse et de l'ambiance, il y en avait au terrain de sport, avec les sportifs et les danseuses du Carnaval-Club. Jeune, encore plus jeune, le même jour à la soirée de variétés, avec la participation de l'Orchestre Junior de la Société Musicale l'Indépendante.

Telle une planète, le Jumelage exerce une force d'attraction puisque, tant à ST-ILGEN qu'à TIGY, tous ces jeunes proviennent en partie des communes environnantes. On peut citer pour notre part: VIENNE-EN-VAL, NEUVY-EN-SULLIAS, SIGLOY, GUILLY, VANNES - SUR-COSSON, OUVROUER-LES-CHAMPS, et d'autres encore...

Ce coup de jeune ne doit pas nous faire oublier les personnes d'âge mûr qui, par leur prise de position et aussi leur sens de l'accueil (accueil en famille, base du Jumelage) ont permis et permettent encore ces rassemblements dans la joie. Autant de bonheur qu'elles n'ont pas connu dans leur enfance.

Au cours de ce même week-end, les représentants des Ecoles et Collèges de TIGY et de ST-ILGEN ont beaucoup travaillé et jeté les bases pour de nouvelles relations, possibles avec la volonté - et elle existe de part et d'autre -, mais pas si simples à cause de systèmes scolaires différents et de limites posées par la réglementation. Il y faut aussi les moyens financiers. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, l'Europe est encore à faire ou au moins à parfaire.

En conclusion, on peut dire que seul le rire n'est pas réglementé. Un domaine où excelle les Jumelages.

Pour participer:

Président: M. André **BRINON**
Maison Rouge
45510 Tigy
Tél. : 02.38.58.01.94

1998

- Le week-end du 1er Mai, la Chorale la Pastourelle recevra la Chorale Cacilia de ST-ILGEN.
- Les 24 et 25 Octobre, nous nous retrouverons à ST-ILGEN pour fêter le 28^{ème} anniversaire.
- Des projets communs sont en cours d'élaboration avec les Jumelages du secteur.
- Un projet de l'an passé a vu le jour cette année: il s'agit de cours ou d'initiation à la langue allemande, organisé par l'Association de CHATEAUNEUF, et proposé à tout le secteur.
- Au cours de notre Assemblée Générale, le 3 Avril, nous pourrons donner de plus amples informations sur tous les projets en cours et à venir. Rnedez-vous est pris.

OFFICE DE TOURISME DE CHATEAUNEUF SUR LOIRE GERMIGNY DES PRES ET SIGLOY

1997 à l'Office de Tourisme...

La création d'un Pôle Touristique "La Loire en Val d'Or-Sologne" sur les quatre cantons de Châteauneuf sur Loire, Jargeau, Ouzouer sur Loire, Sully sur Loire nous a permis de réaliser des éditions, regroupant les prestataires adhérents des 4 Offices de Tourisme de Châteauneuf, Jargeau, Saint Benoit, Sully. Des opérations de promotion du Pôle Touristique ont été menées lors de la Bourse Touristique du Loiret en Mars, ou plus récemment lors du Salon de la Gastronomie à Orléans en Novembre avec un stand unique pour représenter notre région.

Le Concours des Offices de Tourisme Fleuris du Loiret: notre Office de Tourisme a été classé à la deuxième place derrière l'OT de Cléry Saint André, également Lauréat Régional 1997.

La collaboration avec le Comité Départemental de Tourisme et les communes autour de Châteauneuf pour la réalisation d'une jaquette qui présente les Circuits de Randonnée Pédestre sur 16 communes. Cette pochette de 10 fiches, répertorie les 30 parcours balisés, elle est vendue 25 francs à l'Office de Châteauneuf.

L'Office de Tourisme est à votre service
du Lundi au Samedi
de 9H30 à 12H30 et de 14H00 à 19H00
ainsi que les Dimanches et jours fériés de Mai à Septembre de 9H30 à 12H30.

3, Place Aristide Briand - 45110 Châteauneuf sur Loire
Tél. 02.38.58.44.79 - Fax. 02.38.58.52.83

L'Office de Tourisme à votre service:

Vous voulez préparer vos vacances d'hiver, ou celles de l'été prochain ?

L'Office de Tourisme met à votre disposition une documentation importante sur les stations de sports d'hiver, les locations de vacances avec la bibliothèque de prêts des catalogues de Gîtes de France et les attraits touristiques des départements français.

Vous souhaitez organiser un week-end sympa dans la région ?

L'Office de Tourisme vous propose de redécouvrir notre région en vélo, en calèche, en montgolfière...

d'essayer un nouveau sport ou une nouvelle activité: le canoë, le golf, le tourisme fluvial...

Vous aimez sortir souvent ou vous êtes à la recherche de brocantes, de fêtes de village, d'un club ?

L'Office de Tourisme vous indique les activités qu'il est possible de pratiquer tout au long de l'année, les conférences organisées dans les environs, les passages du Cinémobile à Châteauneuf...

Et pour être régulièrement informés chaque mois des fêtes et manifestations,
abonnez-vous à notre bulletin mensuel
"LE P'TIT CANARD DE L'OFFICE"

Cotisation: 130 francs par an

Le Tourisme et vous: accueillez ! vous aussi !

Vous recevez de la famille ou des amis pour quelques jours ?

L'Office de Tourisme vous informe sur les visites, les animations, les fêtes de la région...

vous annonce les événements dans les monuments et musées, les expositions à ne pas manquer...

Vous recevez des amis étrangers ou des correspondants scolaires de vos enfants ?

L'Office de Tourisme vous offre une documentation touristique variée en anglais, en allemand, en espagnol, en italien et en néerlandais...

Vous voulez, vous aussi, vous lancer dans le tourisme ? créer un gîte rural, monter une entreprise de loisirs... ?

L'Office de Tourisme est là aussi pour vous renseigner sur les aides possibles, les personnes ou organismes à contacter... L'Office de Tourisme peut vous guider dans la promotion de votre activité...

Alors venez nous rendre visite !!!

ATTENTION POMPIERS

COMPOSER LE 18

Certaines interventions peuvent faire l'objet d'une facturation quand elles ne relèvent pas directement des missions des sapeurs-pompiers:

- . Le transport de personnes décédées, sauf lorsque le décès a eu lieu lors d'un accident sur la voie publique ou au cours d'interventions,
- . Les transports de blessés ou de malades de l'hôpital à l'hélicoptère chargé de l'évacuation,
- . Le service des Pompes Funèbres,
- . L'ouverture des portes, en l'absence de personne en danger ou de risques potentiels,
- . L'intervention pour arrêter les sonneries d'alarmes des magasins, lesquelles sont déclenchées par un cambriolage ou simplement par un fonctionnement défectueux de l'appareil,
- . Le débouchage d'égoûts, sauf le cas d'inondation grave ou de danger imminent,
- . Les opérations de sablage, déneigement ou balisage des routes, hormis les précautions à prendre sur les lieux d'une intervention ou de la signalisation d'un danger ponctuel,
- . Le dégagement des véhicules ou tout objet ne gênant pas la circulation routière, ferroviaire, aérienne, fluviale ou maritime,
- . Le contrôle de la circulation routière lors de manifestation,
- . La recherche sous l'eau d'épaves ou d'objets divers sauf dans le cas d'une opération de sauvetage ou d'une réquisition,
- . La pose ou la dépose de banderoles et emblèmes divers
- . La destruction de nid d'insectes,
- . Le transport d'animaux, hors le cas de sauvetage,
- . Le transport de l'eau,
- . Les assèchements de bâtiments ou locaux,
- . Les services de sécurité.

Cependant, si vous avez des problèmes

- * de guêpes ou frelons, assurez-vous qu'il existe bien un nid;
- * d'abeilles, appelez l'apiculteur;
- * de chat perché, il redescendra
- * de chien errant, appelez la SPA, ou la Police Municipale, ou ses maitres.

Tous les autres secours et assistances réclamés quand il y a danger pour les personnes restent GRATUITS.

Alors seulement en cas d'urgence le 18

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

POMPIERS	18
POMPIERS de Châteauneuf (renseignements)	02.38.58.44.45
GENDARMERIE de Châteauneuf	02.38.58.41.26
GENDARMERIE de Jargeau	02.38.59.70.07
E.D.F. Dépannage	02.38.58.58.01
E.D.F. Renseignements	02.38.53.04.19
<u>MEDECINS</u>	
* Châteauneuf :	
- Maison Médicale : Bernabé - Landman - Péneau	02.38.58.43.00
- Maison Médicale : Eymery - Salvaterra	02.38.58.41.30
- Cabinet Médical : Boulard - Décosse	02.38.58.46.34
* Tigy :	
- Cabinet Médical : Daligaux - Delarue - Pouthier	02.38.58.00.37
<u>AMBULANCES</u>	
* Sigloy :	
- Ambulances Trois Etoiles	02.38.58.18.18
* Châteauneuf :	
- Aide et Secours (S.A.R.L.)	02.38.58.61.78
- Europe Ambulances	02.38.58.56.28
* Jargeau :	
- Boussier	02.38.59.71.84
- Jargeau Ambulance	02.38.59.72.71
<u>INFIRMIERES</u>	
* Châteauneuf :	
- Mmes Dekyndt - Hurisse - Nusillard	02.38.58.97.00
- Mme Gaucher-Noizet	02.38.58.64.98
* Tigy :	
- Mmes Lecallo-Bague - Sabau	02.38.58.07.98
- Mme Moret	02.38.58.10.84

